

CGV



1. Devis en ligne

Le cahier des charges de votre projet **est** votre formulaire. Les informations mentionnées dedans serviront à la réalisation de votre dessin.

A la demande de l'artiste, un mail complémentaire pourra être ajouté à votre cahier des charges.

Ces éléments feront foi en cas de désaccord artistique et en cas de supplément financier lors d'une demande de modification de dessin non conforme à votre cahier des charges. (Voir la close numéro 3).

Une fois validé par un dépôt d'arrhes, le projet ne peut plus être annulé sans perte de celles-ci.

Vos informations de taille sont importantes, toutefois une taille minimale est à respecter pour un bon vieillissement de votre tatouage, ainsi l'artiste se réserve le droit d'agrandir de quelques centimètres si besoin votre projet. Cela ne peut être une raison d'annulation du présent devis.

2. Tarification (TTC) à la séance (prix fixe au temps réservé !)

Tarifs Lou Tattoo

120 euros la demie heure puis Tarification horaire.

- Tatouage artistique: 210 euros de l'heure
- Recouvrements de tatouage, tatouage thérapeutique ou artistique sur cicatrice, brulure, mastectomie : 220 euros de l'heure.

Tarif minimum : 100 euros TTC pour les micros tattoos – hors événements « Micro Tattoo Day », « Flash Day » et Conventions de tatouage.

Comprenant une retouche gratuite, la demande doit être faite idéalement entre 1 et 3 mois suivant la réalisation.

Elle deviendra payante au prix standard passé 12 mois.

Tarifs Jessie Tattoo

150 euros de l'heure - tarif minimum 90 euros

Frais de déplacements : en Guest à Orléans ou en Conventions de tatouage

+20% du prix de votre estimation.

Ces tarifs comprennent les services suivants :

- Le temps de dessin pour la création de votre tattoo personnalisé et/ou la création en Free hand le cas échéant
- Une série de modification à votre dessin (sous conditions)
- Temps de travail le jour J sur votre tatouage

Pour l'ensemble de nos prestations : Un matériel de qualité est utilisé. Nous garantissons une hygiène irréprochable de la salle de travail (désinfection et matériel à usage unique pour une asepsie scrupuleuse)

Une séance comprend :

- Le temps de préparation du poste de travail (10 min)
- La préparation du papier transfert, à la bonne taille - cela peut prendre entre 5 min à 1H selon la taille du projet – Il est généralement préparé en amont pour gagner du temps, mais il doit être refait si vous changez de taille ou de sens du dessin au dernier moment !

Ces réajustements de dernières minutes du dessin peuvent engendrer un surcout et/ou un ajout de séance si cela retarde le temps de travail prévu par votre professionnelle.

- La mise en place du tatouage sur le corps - pose du calque,
 - la « mise en place » : réajustement du motif au feutre (variable, par exemple : les tattoos sur le rond de l'épaule, les jarretières et les underboobs font partis de ceux qui demandent le plus de temps)
 - création d'un motif en free hand (parfois obligatoire, principalement pour les projets de reprise et recouvrements d'anciens tatouages)
- L'acte de tatouage en lui-même
- Un temps de pause de 5 minutes par heure.

Le tarif d'une séance est fixe.

L'estimation du temps de travail :

Il est bien difficile d'être précis sur un temps de travail donné, quand nous vous la communiquons nous sommes souvent au tout début de la compréhension de votre projet.

Cette estimation nous permet toutefois de vous donner un ordre de prix.

Une fois votre dessin réalisé, le temps de travail et le tarif pour votre projet pourront s'affiner et être plus précis, mais toujours estimés.

Nos estimations sont généralement exactes pour 90% de nos clients.

Notez que les facteurs imprévisibles résident aussi dans votre gestion de la douleur, votre qualité de peau, votre état de santé qui influe sur le flux sanguin etc....

Ainsi, une séance (ou plusieurs) peut être soit supprimée soit ajoutée, en fonction des besoins.

Vous n'avez évidemment rien à payer pour une séance annulée par le professionnel. Une séance (ou plusieurs) supplémentaire est tarifée sur le tarif horaire de votre devis.

3. Vos arrhes et Imprévus

Les arrhes seront à verser dans les 7 jours ouvrables suivant l'envoi du mail de « proposition de rdv » faisant suite à votre formulaire en ligne.

RETARD : Tout retard de plus d'un tiers du temps du travail prévu à une séance, entraînera une annulation ou un report du RDV avec paiement de la séance perdue pour la professionnelle.

Pour la continuité d'un projet en cours, votre retard est moins gênant et peut ne pas engendrer de report de séance, toutefois la séance qui durera donc moins longtemps vous sera facturée comme convenu préalablement.

REPORT DE RDV : Si vous souhaitez décaler un de vos rendez-vous, vous devez nous prévenir impérativement minimum 3 semaines avant la date prévue (afin de nous permettre de vous remplacer), sinon vos arrhes seront gardées et vous devrez en reverser à nouveau pour réserver une nouvelle date.

Notez que tous les changements de dernières minutes entraînent une surcharge de travail sur la gestion du planning de votre artiste.

Dans le délai imparti, aucune justification n'est nécessaire pour changer la date de votre rdv. Celui-ci devra toutefois être fixée rapidement dans les 2 mois. (Sauf maladie, hospitalisation, grossesse)

Hors délai, l'acompte est perdu et un nouvel acompte est demandé dans les 7 jours ouvrables afin de conserver le motif/projet pour vous.

Il se peut qu'exceptionnellement j'accepte de reporter votre rdv sans perte d'arrhes, hors délai, selon mon appréciation et avec une preuve de bonne foi de votre empêchement en cas de force majeure.

Nous avons tous des imprévus dans nos vies et ces arrhes servent justement à nous prémunir de ce genre de cas.

ANNULATION DE RDV : les arrhes versées ne sont en aucun cas restituables.

4. Cahier des charges & votre dessin

Vous recevrez votre dessin entre 2 à 3 semaines avant la date de votre rendez-vous de tatouage.

Ce dessin n'est pas définitif dans le sens où il ne comporte que les contours, les lignes.

Le remplissage sera effectué le jour J par l'artiste en fonction de votre demande sur votre cahier des charges.

A réception de votre dessin, envoyé sur la boîte mail noté sur votre cahier des charges, vous disposez de 5 jours ouvrés pour valider ou demander une modification de votre dessin.

Merci de bien lire votre mail où figure toutes les informations nécessaires.

Une seule série de modification sera faite gratuitement, dans la mesure où la demande est faite dans le délai des 5 jours et que les demandes sont cohérentes avec votre cahier des charges. Dans le cas contraire un pourcentage de 10% du prix total de votre tatouage vous sera facturé en plus, afin de compenser le temps de travail supplémentaire.

Sachez que toutes les créations appartiennent à Lou Tattoo.

En aucun cas vous ne pourrez repartir avec ce dessin si vous décidez de ne pas donner suite.

5. Le travail en free hand :

- Recouvrement d'un ancien tatouage
- Ajout d'éléments autour d'un tatouage existant
- Zones du corps difficile (rondes en général type épaule, genoux, doigts, etc.)
- Créations d'aréoles

La charge de travail sur un dessin à plat, aux mesures exactes, est laborieuse pour ce type de projet. Forte de plus de 15 ans de pratique, Lou Tattoo travail au feutre à main levé pour certaines de ces demandes.

Si vous vous opposez à cette méthode de travail réalisée le jour J car cela est une source de stress pour vous, nous pourront vous proposer un ou des rendez-vous de « mise en place » afin de travailler sur votre corps au feutre et ensuite le retranscrire précisément sur un dessin papier. De cette façon vous pourrez avoir un rendu quasi final du résultat avant le jour J.

Cette option est tarifée au prix de 120 euros la demie heure.

Vous devez en faire la demande si vous souhaitez travailler sur votre projet de cette façon avec votre professionnelle.

6. Cover

Obtenir un résultat parfait pour un recouvrement d'un ancien tatouage nécessite de la patience et souvent de la persévérance.

En cicatrisant votre tatouage va dégorger et dans 80% des cas, votre ancien tattoo réapparaîtra en partie.

Ainsi, lors de la prise de votre RDV, nous prévoyons avec vous une deuxième séance, dite de finitions - généralement d'une heure, payante au tarif recouvrement- idéalement entre 6 à 8 semaines après votre première séance.

Ensuite, votre retouche (gratuite) est conseillée sous 3 à 6 mois afin de laisser votre peau se restaurer tranquillement.

7. Retouches

Votre rendez-vous de retouche vous est offert si vous prenez rendez-vous dans les 6 mois suivant sa réalisation.

Passé ce délai et pour les cas suivants, la retouche est tarifée au prix habituel:

- Vous ne vous présentez pas au rdv fixé avec votre tatoueur sans l'avoir prévenu au préalable dans les 48H
- Pour une demande de retouches non conseillée par votre artiste (modification d'une courbe ou autre qui ne vous convient plus malgré le fait que vous en aviez validé tous les points à la fin de votre séance précédente)
- Une mauvaise cicatrisation due à des problèmes de peau ou à de mauvais soins (pigments brûlés par le soleil, croutes arrachées par des frottements de tissus, etc.)

Nous prenons le temps à la fin de votre tatouage de vous demander s'il vous convient, de vous expliquer en détails les soins à apporter. Une « feuille de soins » téléchargeable est disponible sur notre site dans la partie « mes documents » afin que tout soit clair pour vous. Nous ne pouvons pas en prendre soin à votre place une fois rentré chez vous. Cela devient votre responsabilité.

Pour les zones à cicatrisations dites difficiles (types, doigts, pieds...) et les recouvrements : Si d'autres séances de retouches sont nécessaires en plus de celle offerte, elles seront réalisées au tarif minimum.

8. Mode de règlement

Arrhes : CB / Chèques / Virement bancaire et Espèces.

Règlement final du Tattoo: Merci de privilégier les espèces.

CB acceptée pour les heures supplémentaires éventuelles et pour les ventes de produits divers (crème de soin, bijoux de piercing etc.)

Chèques pour les règlements en décalé, à définir et avec l'accord au préalable de votre artiste.

9. Arrhes

Pour la prise de rendez-vous, les arrhes généralement demandés correspondront à un tiers ou à 50% du prix total de votre tatouage.

Pour les rdvs posés longtemps à l'avance, une pré-réservation de 50 ou 100 euros est possible, le montant restant de l'acompte sera à verser au plus tard 1 mois avant la date de votre rdv.

Nous permettons l'échelonnement des paiements pour certains projets, n'hésitez à pas à nous en parler si vous souhaitez en bénéficier.

10. Le solde

Vous devez vous acquitter des sommes dues en fin de votre séance.

11. TVA applicable

A compter du 1^{er} Janvier 2016, la société Lou Tattoo met en application son droit à la facturation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée à laquelle elle est assujettie.

Ainsi, ce montant de TVA, au taux de 20% sur votre total Hors Taxe initial, figurera sur votre facturation.

12. Clauses artistiques

Lou Tattoo, refuse, pour une question d'éthique évidente, de reproduire à l'identique **une image d'un tatouage déjà existant** par respect pour l'artiste et la personne qui le porte. Elle pourra bien sur s'en inspirer mais elle vous proposera un dessin personnalisé bien que proche de votre image de référence.

Pour le dessin d'un illustrateur, nous chercherons, dans la mesure du possible à obtenir l'accord de l'artiste. Hors grosse firme type Disney, Marvel, Manga etc... Lou se réserve le droit de refuser de copier la propriété d'un autre artiste.

Une annulation de projet pour une mauvaise compréhension de cette close n'engendrera pas de remboursement des arrhes versées.

Il est de votre responsabilité de vérifier avec votre tatoueuse, avant l'acte, que le calque (ou le dessin au feutre si réalisé en free hand) est placé selon vos souhaits et correspond à vos attentes, qu'il n'y a pas d'erreurs orthographiques en cas de lettrages, que le choix des couleurs utilisées vous convient, de même pour l'intensité souhaitée pour vos ombrages et pour l'épaisseur des tracés.

Sachez qu'aucun désaccord artistique, suite à la réalisation de votre tatouage, n'engendrera de remboursement, ni total ni partiel.

En signant ce contrat, vous attestez, entre autres choses, avoir pris connaissance du book de travail de votre tatoueuse et ainsi en accepter son interprétation quant au projet que vous lui confiez.

13. Dossier médical et Santé

Certains problèmes médicaux contre-indiquent la pratique du tatouage (prévention des infections, impossibilité de tatouer, cicatrisation difficile...) ou nécessitent des précautions particulières.

Lou Tattoo se base sur vos déclarations. Toute omission et/ou mauvais déclaratifs sur votre « Questionnaire medical » dégageraient de fait l'EURL Lou Tattoo de toutes responsabilités des suites médicales et financières éventuelles.

De plus, tout changement de situation sur votre état de santé, avec une pathologie médicale figurant sur la liste de contre-indications et interdisant la pratique de l'acte de tatouage (elles sont rares mais elles existent) apprise à votre artiste moins de 3 semaines avant le jour J nécessitera un report de rdv avec perte d'arrhes !

Certaines pathologies nécessiteront des documents médicaux afin d'obtenir l'accord de votre médecin, chirurgien... et de nous aiguiller sur vos possible réactions de peau.

Toutefois, pour la plupart, ces informations sur votre santé vont simplement permettre à votre professionnel de vous conseiller au mieux afin de prévenir et réduire un maximum les complications possibles.

La plus fréquente étant l'augmentation de la fluidité de votre sang. Le temps de travail s'en trouve alors parfois triplé par rapport au temps classique. La pression sanguine plus haute qu'à la normale, empêche le pigment de pénétrer et de rester correctement sous la peau rendant aussi la cicatrisation très mauvaise.

Des raisons non médicales peuvent également produire les mêmes réactions de fluidité sanguine :

- De l'exercice physique à l'excès,
- Consommation de l'alcool, des drogues, du cannabis,
- Des médicaments hors mentionné dans votre dossier médical

Sous 48h avant l'acte de tatouage.

Dans ces cas également, la professionnelle se réserve le droit de reporter la séance si elle le juge préférable. Ce temps perdu devra être indemnisés à hauteur du temps réservé à la professionnelle. Les heures supplémentaires nécessaire à la bonne réalisation de votre tatouage seront facturées au tarif horaire standard.

Par ailleurs, nous déconseillons également aux clients de venir faire leur séance de Tattoo avec des vêtements clairs et auxquels ils tiennent. Nous ne sommes pas à l'abri de taches d'encre sur les vêtements et Lou Tattoo ne peut en aucun cas en être tenue responsable.

14. Droit et devoirs

Nous avons le droit et le devoir de vous conseiller quant à votre demande de tatouage, en général sur la zone et la taille de votre Tattoo afin qu'il vieillisse bien.

De plus, nous nous réservons le droit de refuser catégoriquement l'acte à toute personne que nous estimons inapte à assumer cet acte :

- Personne mineure
- Personne enceinte ou allaitante
- Personne sous influence de l'alcool et/ou de drogues
- Personne à la demande d'une autre
- Motif que le tatoueur juge inesthétique ou contraire à ses convictions personnelles
- Motif qu'il estime ne pas pouvoir réaliser
- Motif où l'emplacement est de nature à porter atteinte à l'intégrité corporelle de l'être. Notamment visage, cou, mains, sexe.
- Toute personne présentant des risques en matière d'hygiène et de santé • Tout individu agressif ou irrespectueux

Liste non exhaustive

15. Résiliation de contrat

- À tout moment la professionnelle et/ou le client peut mettre fin au présent contrat. Lou Tattoo se réserve le droit de procéder à une rupture de contrat s'il y a :
- Litige commercial ou artistique.
- Non présentation à son rendez-vous sans avoir prévenu au préalable et sans motif sérieux et justifications (médical ou autre)
- Impayés
Les sommes déjà versées ne pourront en aucun cas être remboursées.

16. Droit à l'image et propriété artistique

Lou Tattoo se réserve le droit d'utiliser les photographies de ses réalisations comme diffusion de son savoir-faire pour son site internet ou pour diverses parutions sur le web, dans des magazines ou tout autre type de publicité.

N'hésitez pas à vous identifier sur les réseaux sociaux de votre artiste et l'aider ainsi à promouvoir son travail.

Votre tatouage vous appartient et Lou Tattoo s'engage à ne jamais le reproduire sur une tierce personne, sauf à votre propre demande.

Toutefois, les dessins des tatouages réalisés appartiennent à Lou Tattoo et nous nous réservons le droit d'en faire une utilisation commerciale sur tout autre type de support que la peau.

- T-shirt
- Broches
- Impression papier
- Stickers
- Tattoo éphémère (Liste non exhaustive)

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des clauses de ce document.

EURL Lou Tattoo - N° Siret 75087592400011 Création de la société – Septembre 2007

Domiciliée au 49 avenue Adolphe Schneider 92140 Clamart

Tel : 06 60 06 57 12

Site : www.loutattoo.fr

Facebook : [LouTattooClamart](#)

Instagram : [Loutattoo_officiel](#)